

**PRIX DE LA RECHERCHE 2017
DE L'INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ETUDES
DE LA SECURITE ET DE LA JUSTICE**

A partir de cette année, l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ) attribue, **chaque année**, un « prix de la recherche INHESJ », en partenariat avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce prix est destiné à récompenser une thèse de sciences humaines et sociales ou de droit portant sur un sujet se rapportant aux thématiques de la sécurité et de la justice.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de candidature
- la version électronique de la thèse, accompagnée d'un résumé de quatre pages au maximum.
- le rapport de soutenance de la thèse
- la liste éventuelle des publications du candidat
- Le CV mentionnant, notamment, les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du candidat

Le prix est doté :

- d'une somme de 3 500 euros.
- de la publication de la thèse à la Documentation française.

Il est attribué par un jury composé de dix membres, présidé par le président du Comité scientifique de l'INHESJ, M. Christian Vigouroux, président de section au Conseil d'Etat.

Le lauréat sera tenu de faire mention du prix de la recherche INHESJ dans toute publication relative à sa thèse.

Date limite de dépôt des dossiers : 1^{er} février 2017.

Adresse de l'INHESJ :

**Ecole militaire
1, place Joffre – Case 39
75700 PARIS 07SP**